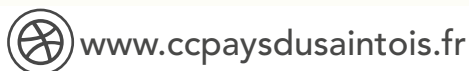


PAYS DU SAINTOIS

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AUTOMNE 2025



ÉDITO

Canal de l'Est - Photo : M. HOUPERT



À l'heure où l'automne enveloppe notre territoire de ses couleurs changeantes, notre intercommunalité poursuit avec détermination les projets engagés au service de nos communes et de leurs habitants. Cette saison de transition nous rappelle combien l'action publique s'inscrit dans le temps long : celui de la construction patiente, du dialogue et de la coopération.

Depuis plusieurs mois, notre communauté a su démontrer sa capacité à conjuguer ambition et proximité. Les chantiers structurants se construisent, les initiatives se poursuivent tout comme les services de proximité. Ensemble, nous œuvrons à renforcer l'attractivité de notre bassin de vie, à soutenir le dynamisme économique local et à accompagner la transition.

Ces avancées ne sont possibles que grâce à l'engagement collectif : celui des élus et des agents intercommunaux, bien sûr, mais aussi celui des associations, des entreprises et de l'ensemble des habitants. Chacun, à sa manière,

contribue à faire vivre ce projet commun qui unit nos communes autour d'une même ambition : construire un territoire durable, solidaire et accueillant.

L'automne est aussi la période des bilans et des perspectives. Alors que se préparent les orientations budgétaires dans un environnement incertain et les nouveaux programmes d'actions, notre intercommunalité s'attache à maintenir une trajectoire claire : investir avec discernement et garantir un service public de qualité pour tous.

À travers ce nouveau numéro, nous souhaitons partager avec vous les réalisations, les

initiatives et les visages qui illustrent la vitalité de notre territoire.

Puissent ces pages témoigner de notre volonté commune d'agir, d'innover et de préparer, ensemble, un avenir à la mesure de nos ambitions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison automnale, placée sous le signe de la confiance et de l'action partagée ainsi que de belles fêtes de fin d'année.

Saintoisement,
Jérôme KLEIN

ÉVÉNEMENTS

LA VIE DU TERRITOIRE

Agenda des événements :

Sur le site internet www.ccpaysdusaintois.fr, sur l'application mobile Intramuros ou sur la page Facebook de la CC Pays du Saintois

Cité des paysages (Saxon-Sion)

Septembre > Avril

ateliers et animations ludiques ouverts à tous : www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr

TEM espace d'Art Contemporain et son jardin

ouvert le dimanche de 14h à 18h30
www.galerie-tem.fr

Château de Haroué

www.chateau-haroue.fr

Château de Thorey-Lyautey

<https://lyautey.fr/chateau-et-evenements/visites-et-evenements/>

Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945

exposition permanente
www.espacedememoire.fr

Intramuros - L'essentiel de votre territoire chez vous

Téléchargez gratuitement

l'application mobile Intramuros

Alertes, manifestations, annuaire des commerces, les informations de la CCPS et de votre commune...

Pays du Saintois

Lettre d'information de la communauté de communes

Numéro 26 - automne 2025

ISSN : 2608-7960 - Dépôt légal : 2025

Tirage : 7 200 ex.

Éditée par la communauté de communes du Pays du Saintois

Directeur de la publication :

Jérôme KLEIN

Comité de rédaction :

Jérôme Klein, Barbara Thirion, Sophie Gerardin, Maxime Houpert, Margot Dubois, Jonathan Lacroix, Pauline Toussaint, Nathalie Merlet, Olivier Villemin, Elodie Bailly, Lucie Jacquot
Chargé de projet : Romain Munier

Graphisme : Romain Munier

Impression :  www.l-ami.net - Gripport

Crédits photos : CCPS sauf mention contraire

SOMMAIRE

LA VIE DE LA CCPS

L'ACTU' DE LA CCPS

P.3

LA VIE DU TERRITOIRE

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

P.8

Le chantier d'insertion recrute !

Le 23 octobre dernier, l'atelier, chantier d'insertion du Pays du Saintois a ouvert ses portes aux élus du territoire afin de faire un bilan du chantier 6 ans après sa création.

Le chantier d'insertion de la CCPS recrute toujours !

Plusieurs postes de salariés en espaces verts sont disponibles. Vous rencontrez des difficultés d'accès à l'emploi ? Vous êtes bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi

de longue durée, sénior ou suivi par la mission locale, travailleur handicapé... ou vous êtes dans toute autre situation ? Contactez notre conseillère emploi-insertion, **Lucie BACOU CRÉTEL** au **03.83.52.45.41** qui pourra vérifier si vous êtes éligible à ce dispositif.



Communauté de communes du Pays du Saintois

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville

Tél. 03 83 52 47 93 - Mail : contact@ccpaysdusaintois.fr

www.ccpaysdusaintois.fr

Ouverture : lundi > vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h, fermé le

mercredi après-midi

Standard téléphonique du lundi > vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h

Espace emploi

Accueil à la CCPS, à Tantonville

lundi > vendredi : 9h-12 h et 13 h-17 h - Fermé le mercredi

03 83 52 45 41 (ligne directe)

La Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans) assure

une permanence le vendredi : 9 h-12 h et 13 h-17 h

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après la gare de

Tantonville, direction Omelmont RD : D9C

contact@ccpaysdusaintois.fr

Horaires à consulter sur le site de la CCPS :

www.ccpaysdusaintois.fr > Vivre au quotidien > Déchetterie

Service déchets ménagers

COVALOM

712, rue Nicolas-Cugnot - 54230 Neuves-Maisons

03 54 95 62 41 - secretariat@covalom.fr



55 communes

Affracourt | Autrey | Bainville-aux-Miroirs | Benney | Bouzanville | Bralleville | Ceintrey | Chaouilley | Cléry-sur-Brenon | Crantenoy | Diarville | Dommarie-Eulmont | Étreval | Forcelles-St-Gorgon | Forcelles-sous-Gugney | Fraisnes-en-Saintois | Gerbécourt-et-Haplemont | Germonville | Goviller | Gripport | Gugney | Hammeville | Haroué | Houdelmont | Houdreville | Housséville | Jevoncourt | Lalœuf | Laneuveville-devant-Bayon | Lebeuville | Lemainville | Leménil-Mitry | Mangonville | Neuville-sur-Moselle | Ognéville | Omelmont | Ormes-et-Ville | Parey-St-Césaire | Praye | Quevilloncourt | Roville-Devant-Bayon | Saint-Firmin | Saint-Remimont | Saxon-Sion | They-sous-Vaudémont | Thorey-Lyautey | Vaudémont | Vaudeville | Vaudigny | Vézelize | Vitrey | Voinémont | Vroncourt | Xirocourt

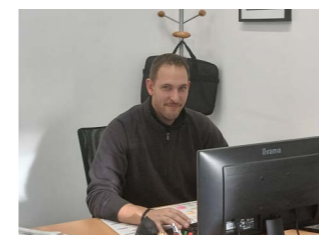
LA VIE DE LA CCPS

Pages 3 à 8



Ressources

Un nouvel encadrant technique en insertion à la communauté de communes



Le 1er septembre dernier, un nouvel agent a rejoint l'équipe de la communauté de communes du Pays du Saintois. Auparavant employé par la commune de Maxéville, Michaël JOLAIN nous a rejoint en qualité d'encadrant technique en insertion et d'agent technique.

Il a pour mission d'encadrer l'équipe du chantier d'insertion de la CCPS et est également en charge de la maintenance des bâtiments, de la flotte de véhicule de la collectivité et du suivi des prestataires techniques.

Habitant du territoire, Michaël est par ailleurs sapeur-pompier volontaire depuis 17 ans.



Aménagement

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : l'enquête publique est désormais close.

L'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), aux Périmètres Délimités des Abords (PDA) et à l'abrogation des cartes communales s'est tenue du lundi 15 septembre 2025 à 14h00 au jeudi 23 octobre 2025 à 12h00 sur l'ensemble du territoire du Pays du Saintois.

Cette étape essentielle de la procédure a permis de recueillir les avis, observations et propositions du public concernant ces projets qui dessineront l'aménagement futur du territoire intercommunal.

Pendant 38 jours, le dossier complet du PLUi, des PDA et de l'abrogation des cartes communales a été mis à disposition du public :

- ✓ au siège de la CCPS et dans les 55 mairies du territoire ;
- ✓ dans plusieurs communes accueillant des permanences (Benney, Ceintrey, Diarville, Haroué, Parey-Saint-Césaire, Roville-devant-Bayon, Saxon-Sion, Thorey-Lyautey, Vézelize et Xirocourt) ;
- ✓ ainsi qu'en version numérique sur le site dédié : www.registredemat.fr/pluietpda-ccps.

Au total, **25 permanences** ont permis aux habitants de rencontrer les commissaires enquêteurs et d'échanger directement sur les projets. Une réunion publique de présentation s'est également tenue le jeudi 2 octobre 2025 à Vaudigny, réunissant élus, techniciens et habitants autour des grandes orientations du futur PLUi.

L'ensemble des observations et contributions recueillies par voie écrite, électronique ou orale lors des permanences sont désormais clôturées et ne peuvent plus être déposées.

La commission d'enquête rédige actuellement un procès-verbal de synthèse qui compilera les requêtes du public et les avis des personnes publiques associées (PPA).

Un rapport et ses conclusions motivées, seront mis à disposition du public en fin d'année 2025.

À l'issue de cette phase, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire du Pays du Saintois. Les avis sur les PDA seront transmis à Monsieur le Préfet de Région en vue de leur création par arrêté, et les 17 cartes communales concernées seront abrogées en cas d'approbation du PLUi.





Habitat et cadre de vie

La rénovation et l'amélioration de l'habitat accessible à tous dans le Saintois

Les besoins sur notre territoire en matière d'amélioration de l'habitat sont nombreux :

L'amélioration de la performance énergétique

Travaux d'isolation intérieure ou extérieure, changement du système de chauffage, remplacement des menuiseries, ventilation

La rénovation globale

Travaux de remise en état d'un logement ou d'un immeuble dégradé, d'un logement inconfortable ou indigne.

L'adaptation du logement

Travaux et aménagements pour le maintien à domicile des occupants en situation de handicap ou de perte d'autonomie



Un opérateur « travaux » gratuit et des aides supplémentaires à la rénovation et à l'adaptation pour les foyers éligible du territoire ?

Tous les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement complet pour rénover ou adapter leur logement pendant les travaux. Cet accompagnement, assuré par un opérateur « travaux », comprend un appui technique, administratif et financier. Cet opérateur doit être labélisé « Mon Accompagnateur Renov' » (MAR'), dont le coût est en principe à la charge du propriétaire.

Ce service vient compléter les missions du guichet unique, qui vous aide à chaque étape de votre projet :

- ✓ étude personnalisée de votre logement et de vos besoins,
- ✓ aide pour monter les dossiers de demandes de subventions et en suivre le paiement,
- ✓ accompagnement dans le choix des entreprises et l'analyse des devis,
- ✓ suivi des travaux jusqu'à leur réception.

Un interlocuteur unique pour vous guider dans vos choix, vous aider à financer et réaliser vos travaux.

Le guichet unique de la Communauté de Communes du Pays du Saintois (CCPS) vérifie si vous pouvez bénéficier d'un accompagnement entièrement pris en charge par la Communauté de Communes et ses partenaires, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en cours jusqu'en 2027.

L'opérateur "travaux" désigné dans ce cadre est URBAM Conseil, le seul dont l'accompagnement est financé à 100 %. En complément, vous pouvez aussi obtenir des aides financières supplémentaires, selon vos revenus et le type de travaux que vous envisagez (rénovation énergétique, adaptation du logement, etc.).

Important

Les devis ne doivent pas être signés et les travaux (démolition ou amélioration) ne doivent pas avoir commencé avant l'obtention de l'accord des financeurs et des éventuelles autorisations d'urbanisme.

Un accompagnement
NEUTRE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
pour bien démarrer votre projet

Espace Conseil France Renov'
du Pays du Saintois

03 83 64 98 04

terresdelorraine@asso-ler.fr

Y voir clair pour bien rénover : le guichet unique de la CCPS

Face à la multiplication des démarchages liés à la rénovation de l'habitat et après les annonces de juin 2025 sur la mise en pause de certaines aides : il est essentiel d'y voir clair. La Communauté de Communes du Pays du Saintois renforce son action en faveur de l'habitat depuis fin 2024. Votre guichet unique est un interlocuteur neutre, indépendant et gratuit ouvert à l'ensemble des propriétaires et des locataires pour :

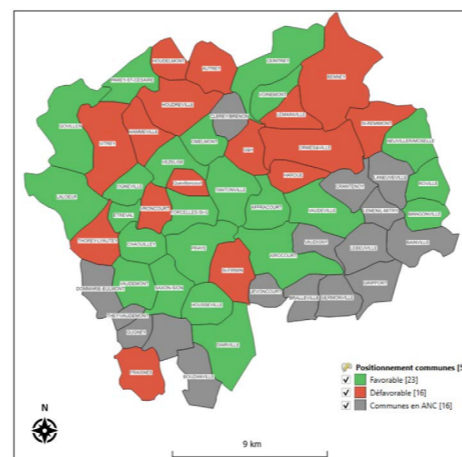
- ✓ Vous apporter un éclairage sur les aides existantes et éviter les arnaques ;
- ✓ Vous conseiller sur le meilleur scénario de rénovation possible au cas par cas, adapté à vos besoins ;
- ✓ Vous aider dans la préparation de votre projet ;
- ✓ Vous mettre en lien avec un opérateur « travaux » agréé pour vous accompagner, et avec l'opérateur de la CCPS si vous êtes éligible.



Environnement

Un nouveau cap pour l'eau et l'assainissement dans le Saintois

C'est l'un des grands chantiers de cette année 2025. Après avoir pris la compétence « eau potable », la Communauté de communes s'apprête à gérer l'assainissement collectif pour 23 de ses communes membres au 1er janvier 2026.



Communes favorables au transfert de la compétence assainissement

Eau et assainissement : les deux sujets sont étroitement liés dans le petit cycle de l'eau ! L'eau est pompée dans le milieu naturel et traitée pour arriver à nos robinets, puis repart dans les ruisseaux après purification dans les systèmes d'assainissement autonomes ou dans les stations d'épuration du territoire, et ainsi de suite. Déverser une eau parfaitement traitée dans les cours d'eau est donc une préoccupation fondamentale ; d'autant que ces rejets ont un impact direct sur le cours d'eau, tant sur la biodiversité animale que végétale. Un enjeu de taille pour améliorer significativement les masses d'eau superficielles du Saintois.

Désormais géré par la Communauté de communes

Alors que le transfert de la compétence assainissement devait être obligatoire pour l'ensemble des communes françaises à compter du 1^{er} Janvier 2026, une loi, votée le 11 avril 2025, a rendu ce transfert de compétences eau et assainissement facultatif.

La communauté de communes ayant amorcé ce travail de prise de compétences

depuis mai 2024, il a été finalement proposé aux communes équipées d'une station d'épuration, ou en cours de construction, de se prononcer sur leur volonté de rejoindre, ou non, le service assainissement de la CCPS. A l'issue de cette consultation, 23 communes ont répondu favorablement au transfert de leur compétence assainissement collectif vers la CCPS.

Par conséquent, à compter du 1er janvier 2026, la Communauté de communes prendra le relais de ces 23 communes dans la gestion de cette compétence avec deux défis : adapter les outils de traitement aux nouvelles normes environnementales, et entretenir les **160 km de réseaux et 46 postes de relevage** existants permettant d'acheminer les eaux usées des habitations vers les stations d'épuration concernées.



Station d'épuration de Tantonville

Quels changements pour les habitants ?

Pour l'assainissement collectif ?

Si votre commune fait partie du périmètre de ces 23 communes :

- ✓ La gestion et l'entretien du réseau

d'assainissement et de la station d'épuration seront réalisés par les agents de la communauté de communes.

✓ Le tarif de votre redevance assainissement va progressivement évoluer pour :

- ◆ Permettre une homogénéisation des tarifs sur l'ensemble des communes concernées à l'horizon 2035 ;

◆ Mettre en place d'une redevance composée à la fois d'une part fixe et d'une part variable calculée sur le volume d'eau consommé.

✓ Un règlement de service assainissement sera rédigé et applicable pour l'ensemble des 23 communes.

✓ La facturation ne sera plus réalisée par votre commune.

Si votre commune n'est pas dans la liste des 23 communes du périmètre, rien ne changera pour vous au 1er janvier prochain.

Pour l'assainissement non collectif ?

Pas de changement au 1er janvier prochain, le S.D.A.A. 54 (syndicat départemental pour l'assainissement autonome) restera votre interlocuteur principal. Le syndicat départemental est le seul habilité à contrôler les systèmes d'assainissement autonome.



Poste de relevage



Retrouvez toutes les informations sur l'assainissement dans notre territoire en **flashant le qr code** ou en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.ccpaysdusainois.fr/fr/l-assainissement-sur-notre-territoire.html>

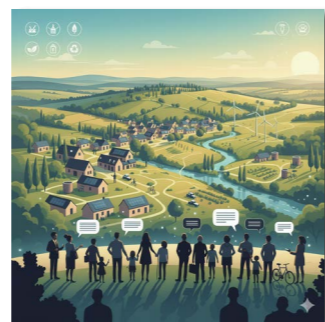
La transition énergétique se réfléchit via nos paysages

La communauté de communes du Pays du Saintois a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du département sur le thème « Paysages énergétiques ».

La proposition de la CCPS a été retenue pour son originalité et son ancrage dans le territoire. Ainsi, depuis la Cité des Paysages de la colline de Sion et son panorama sur le Saintois, l'idée est de discuter ensemble de l'impact paysager de la transition énergétique sur notre territoire. Ce sera l'occasion d'évoquer et de travailler les sujets de la sobriété énergétique (consommer moins d'énergie) mais aussi de la production locale d'énergie.

Ces sujets donnent souvent lieu à des crispations et parfois, la technicité dont ils font preuve les rendent très difficilement accessibles à tous. Pourtant, ils nous impactent tous et tout le monde peut être pro-actif dans la stratégie de transition énergétique.

C'est pourquoi la CCPS organise un forum d'échange sur plusieurs jours pour travailler ensemble ces questions. Ce travail se veut représentatif et inclura : habitants, administrations,



associations et entreprises, tous acteurs du territoire mais surtout experts de leur cadre de vie. C'est la force du projet porté par le Conseil départemental 54, le CAUE et la CCPS : utiliser le paysage et l'impact d'un changement de nos modes de vie sur celui-ci. En effet, chacun connaît son territoire, et nos activités quotidiennes le façonnent (implantation de routes, de commerces, d'infrastructures de service public mais aussi structures de production d'énergie), mais comment imaginer nos paysages demain face aux défis qui nous sont posés ?

Si vous êtes intéressé par la démarche n'hésitez pas à vous manifester auprès de la Communauté de communes, cet évènement devrait intervenir au second trimestre 2026 sur 3 jours.

Ordures ménagères : Changement du mode de collecte et du cadencement

Le conseil communautaire de septembre 2025 a acté deux changements majeurs dans la collecte des ordures ménagères :

- ✓ Les emballages, actuellement en apport volontaire en borne jaune vont passer en collecte en porte à porte, c'est-à-dire qu'ils seront désormais collectés en sac comme les ordures ménagères résiduelles (poubelle grise)
- ✓ Les Ordures ménagères résiduelles seront collectées une fois toutes les deux semaines



D'autres changements ont été actés, notamment un élargissement de la dérogation « sac orange ».

C'est un changement qui interviendra au 15 juin 2026, fera l'objet d'une communication large via tous nos canaux de communication et ceux de COVALOM.

Quelles sont les raisons de ces changements ?

Grâce à COVALOM nous avons pu mener une étude statistique sur le nombre de levée de bac de chaque foyer, et il s'avère que la majorité des foyers ne sortent leur poubelle que deux fois par mois. Ainsi, afin de maîtriser les coûts de collecte et de s'adapter au mieux aux habitudes des habitants, la collecte bimensuelle fait sens. Elle permet d'éviter des kilomètres parcourus, mais surtout, elle dégage du temps et du budget pour l'apport d'un nouveau service, demandé très largement.

En effet, avec les extensions de consignes de tri, les emballages représentent maintenant le premier flux en termes de volume. Et l'apport volontaire contraint souvent les foyers à se déplacer fréquemment à la borne jaune et celles-ci arrivent à saturation plus vite que les deux autres flux (verre et papier/cartonnette). Le système en place sur notre territoire n'était plus optimal. COVALOM et les élus ont donc travaillé sur la solution en porte à porte, un nouveau service qui permettra aussi d'améliorer la qualité du tri sur le territoire (20% de refus de tri à la CCPS contre un peu moins de 12% pour les autres territoires dont s'occupe la COVALOM).

Un déploiement à planifier

Un tel changement ne se fait pas facilement, et c'est pourquoi cette mesure a été votée avec plus de 9 mois d'avance, le temps de planifier, de préparer et d'informer largement sur ce changement. Il faut désormais approvisionner tous les ménages en sac pour le ramassage des emballages, les prévenir des nouveaux cadencements de collecte, ou encore trouver un avenir pour les bornes jaunes.



Début de la saison de viabilité hivernale

Chaque année, pas moins de 10 prestataires s'affairent à rendre les routes communales du Saintois praticables le plus rapidement possible lors d'un épisode météorologique (neige et/ou verglas). Ces prestataires sont des agriculteurs qui restent pendant les 4 mois de la saison de viabilité hivernale (du 15 novembre au 15 mars), à l'écoute permanente de la météo afin de dégager au mieux les routes de notre territoire.

Chaque prestataire s'occupe en moyenne de 5 communes, avec des temps de déneigement par commune pouvant aller de 30 minutes à 1h30, il est nécessaire d'être patient et de signaler à la Communauté de communes un quelconque dysfonctionnement.

Qui déneige quoi ?

Dans le pays du Saintois, on compte 3 types de voirie : communale, départementale et nationale. Et à chaque voirie son déneigeur : les voiries communales sont déneigées par la Communauté de communes du Pays du Saintois, les voiries départementales sont déneigées par les services de départementaux (la DITAM) et les voiries nationales par les services nationaux (la DIR Est).

L'impact de la douceur hivernale sur le jardin

On le remarque chaque hiver et les statistiques le montrent aussi : nos hivers sont de moins en moins froids. Et pour beaucoup c'est plutôt une bonne nouvelle : moins de besoin en chauffage, moins de neige sur la route, ...

Pourtant il existe un espace auquel nous ne pensons pas lorsqu'il s'agit d'adaptation au changement climatique : notre jardin, qu'il soit ornemental ou potager. Il est impacté par ce changement et sur plusieurs plans :

- ✓ Le besoin des plantes pérennes à un repos hivernal. La baisse de luminosité et la baisse des températures implique chez les végétaux une période dite de « repos végétatif ». La sève ne circule presque plus, la plante se met en mode « économie » (perte de ses feuilles pour les plantes à feuillage caduc).
- ✓ Le débourrement précoce. Les bourgeons s'ouvrent plus tôt, les rendant plus fragiles en cas de gelée tardive mais surtout un débourrement précoce, donc un réveil prématuré d'une plante démarre la saison végétative. Ainsi, les fleurs arrivent plus tôt et les fruits aussi, et cela peut avoir un impact sur la pollinisation, la prolifération des parasites, les récoltes, la teneur en sucre (en cas d'ensoleillement moindre)
- ✓ L'impact sur l'hivernage des parasites, certains parasites ne supportent pas les hivers trop rigoureux, alors ils s'enfouissent et se cachent pour se protéger. Nous avons

Quelques conseils

- ✓ Adapter ses temps de trajet : prévoir un rallongement du temps de parcours entre 30 % et 50 %. Partez un peu plus tôt
- ✓ Adapter son itinéraire ; si vous empruntez habituellement des routes sinueuses et/ou assez étroites, trouver un itinéraire, certainement plus long mais avec une voirie plus praticable
- ✓ Préparer son véhicule : pneu neige ou 4 saisons et état mécanique correct seront des alliés par temps perturbé.
- ✓ Faciliter le passage de la lame : ne stationnez pas vos véhicules sur la voirie, nos prestataires de déneigement effectuent leur tournée avec un tracteur mais surtout avec une lame de déneigement si la voirie est rétrécie par un véhicule, le passage est alors impossible et c'est tout l'axe qui ne pourra être ni déneigé ni salé.



alors de la chance lorsqu'une grosse gelée s'abat sur le territoire, les parasites les moins bien protégés mourraient ce qui permettait à la saison suivante un peu moins de pression des ravageurs sur le jardin. Avec des hivers plus doux, cette sélection se fait moins bien et la pression des ravageurs est plus longue (avec parfois une génération supplémentaire dans l'année). Elle peut donc aussi être plus intense.

- ✓ L'arrivée de nouveaux parasites, un temps plus clément permet à des parasites que nous n'avons pas encore dans nos régions de proliférer. En effet, comme pour la maîtrise des populations de parasites ordinaires, la rigueur hivernale est aussi un atout dans la gestion de l'arrivée d'espèces : si elles n'ont pas évolué pour la survie au froid alors elles ne peuvent pas s'implanter dans notre territoire. Néanmoins avec des hivers plus doux, certaines espèces arrivent à maintenant à survivre, ce qui peut occasionner parfois des proliférations larges de certaines espèces nouvelles.



Il est important de prendre ces paramètres en compte lors de la plantation d'espèces pérennes (arbres, arbustes ou vivaces) en effet, ces végétaux plantés pour plusieurs décennies doivent être adaptés au climat de demain. Pour ce qui est

des parasites, c'est là où avoir un jardin empli de biodiversité permettra de limiter l'impact de ceux-ci !

Retrait d'embâcles dans les cours d'eau

Les évènements météorologiques de cette année 2025, alternant sécheresse puis fortes précipitations, ont amené les arbres en bord de cours d'eau à chuter en nombre dans les rivières, et à former des embâcles.

La plupart d'entre eux ne sont pas gênants et forment même des abris pour les poissons ou des perchoirs pour les oiseaux. Cependant, ils peuvent aussi présenter un risque sécuritaire s'ils se forment en amont des ponts, ou s'ils bloquent totalement les écoulements.

La Communauté de Communes procède régulièrement à des retraits d'embâcles considérés comme dangereux, le plus souvent sur le Madon. Cela représente une dizaine

d'embâcles par an environ. Pour autant, il convient de rappeler qu'il s'agit d'une obligation du propriétaire riverain. Si vous souhaitez un conseil ou un avis, n'hésitez pas à contacter M. Houpert, chargé de la Gestion des Milieux Aquatiques de la Communauté de Communes. Un guide d'entretien des cours d'eau est également à votre disposition.



Le retrait d'embâcles nécessite l'intervention de lourds moyens



LA VIE DU TERRITOIRE Pages 8 à 10



Quelques heures avec Vignes et Vergers du Saintois



Au cœur des vergers du Saintois, une poignée de passionnés veille sur un savoir ancestral : cultiver, tailler, greffer et transmettre. Durant quelques heures, j'ai découvert une association où la convivialité rivalise avec l'expertise et où chaque arbre raconte l'histoire d'un territoire qui ne demande qu'à reflurir.

Entre gestes oubliés, jus de pomme fumant et solidarité bien ancrée, suivez-moi dans les coulisses de « Vignes et Vergers du Saintois », gardienne discrète de notre patrimoine vivant.

Les villages du territoire sont souvent entourés d'une ceinture verte : un parcellaire de verger. De nombreux foyers sont propriétaires d'une ou plusieurs parcelles à l'extérieur du village, ces parcelles sont plantées d'arbres fruitiers. Aujourd'hui nous constatons que ces espaces ne sont plus entretenus comme ils l'étaient il y a quelques dizaines d'années. Nos modes de vies ont changé et les vergers, avant vus comme des réels espaces nourriciers, ne sont plus indispensables à la vie du foyer. Pourtant, entre réduction des îlots de chaleur, réservoir de biodiversité et production d'une nourriture locale, les vergers ne manquent pas d'atouts !

Un matin d'octobre je me suis donc rendue à Pont-Saint-Vincent lieu du verger école de l'association, où une quinzaine de personnes m'attendaient, en ce jeudi matin pluvieux, pour me parler de leur passion : les fruits. Ils se réunissent deux fois par mois (jeudi et samedi) toute l'année, car oui, première nouvelle : on s'occupe d'un verger toute l'année,

pas forcément pour longtemps mais tout le temps. Mais heureusement, ils diffusent à leurs adhérents un « petit écho » qui permet de se tenir au courant ! Et j'ai été transportée par la passion véhiculée par ces personnes. Chacun est ici pour apprendre et se former en fonction de ses appétences (vignes, pommiers, mirabelliers, ...) mais aussi pour partager car la convivialité est au cœur de l'association, chacun vient avec un petit quelque chose à déguster, on prépare la séance et on débrieife autour d'un verre, d'un gâteau ou d'un plat.

Fondée en 2000 suite à la tempête Lothar, elle propose toujours des ateliers de greffe, des journées de fabrication du jus de pomme, de l'identification des variétés lors de la fête de l'automne... Le principe de l'association est simple, on adhère (25€ pour l'année) au premier trimestre de l'année et on peut ainsi profiter de tous les services proposés par l'association tout au long de l'année : prêt de matériel, formation, achat groupé, mutualisation du pressoir... Mais surtout, le savoir, et c'est là que réside l'importance de cette association pour le territoire : transmettre le savoir, aider, former et accompagner, pour qu'ensuite, toute personne désireuse d'entretenir son verger puisse être autonome. Mon excursion s'est terminée par une visite du verger, avec les différentes tailles de formation pour adapter l'arbre à son environnement et obtenir, peu importe la surface, des fruits locaux, produits dans le respect de l'environnement.

Margot DUBOIS,
Agent de développement

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 17 janvier 2026 à Haroué



COHÉSION SOCIALE, PETITE ENFANCE

Ça bouge en Saintois avec le soutien du CTJEP !

Entre histoire, nature, culture et solidarité, le Pays du Saintois a connu un été haut en couleurs. Des jeunes engagés, des initiatives locales inspirantes et des moments de partage ont rythmé la saison. Nous vous présentons quelques projets collectifs qui illustrent le dynamisme de notre territoire.

Santois en Éveil – Grandir dans les paysages

Samedi 5 juillet

Organisateur : Communauté de Communes Pays du Saintois et Conseil Départemental 54

Descriptif : une manifestation favorisant l'épanouissement et l'éveil à tout âge, mettant à l'honneur la richesse et la diversité des structures œuvrant sur le territoire (voir focus page suivante)



Focus page suivante



Concert et cinéma plein air au profit du secours populaire

Samedi 12 juillet

Organisateur : Groupe Ados du Relais Familles du Saintois

Descriptif : Ce groupe investit depuis des années au Relais Familles du Saintois, a proposé un concert suivi d'un cinéma en plein air au profit de la Journée des Oubliés de Vacances du Secours Populaire. Les jeunes ont construit l'ensemble de cette action, accompagnés par Emmanuelle leur animatrice. Ils ont également bénéficié du soutien financier de la CAF et du CTJEP.



Repas partagé avec Banlieue Climat

Organisateur : Communauté de Communes Pays du Saintois et CTJEP

Descriptif : Les jeunes de la colo ont accueilli 29 membres de l'association Banlieue Climat (Bobigny (93)) pour leur préparer un repas uniquement avec des produits locaux (60 Kms autour de la colo). Un beau projet qui réunit jeunes de la campagne et ceux de la ville avec l'écologie au centre des préoccupations !



Le Pays du Saintois au fil du temps

Dimanche 8 juin

Organisateur : Foyer Rural Tantonville

Descriptif : une manifestation sur l'histoire de nos 55 communes de l'Antiquité à la seconde guerre mondiale, à destination de tout public avec une attention particulière aux jeunes générations (ateliers enfants, défilé des blasons...)



Une note d'écologie

Du 7 au 12 juillet

Organisateur : Collectif Terre Sauvons La (Foyer Rural Haroué Loisirs)

Descriptif : Les jeunes ont imaginé et organisé un stage de musique ouvert aux adolescents du territoire, sur la période estivale. Cette action visant à créer un morceau, a permis de sensibiliser les habitants à l'écologie.



Colo Itinérante Théâtre

Du 28/07 au 03/08

Organisateur : Foyers Ruraux du Saintois et CTJEP

Descriptif : 15 jeunes ont bénéficié de ce séjour pour créer et mettre en scène un spectacle sur un sujet d'actualité : « l'Intelligence Artificielle »

Ce projet est rassembleur puisque ce sont 15 jeunes, 1 artiste, 1 directrice, 2 animatrices, 10 bénévoles, des producteurs locaux, et les villageois des communes qui œuvrent dans ce projet.

Les deux représentations ont permis d'accueillir environ 180 spectateurs.

Au cœur du Pays du Saintois, les communes de Xirocourt et Bainville-aux-Miroirs se sont pleinement impliquées dans ce projet qui a rayonné bien au-delà de ces deux villages car les spectateurs sont issus de nombreuses communes du territoire.





Saintois en Éveil - Plus de 450 mercis !

La seconde édition de Saintois en éveil : Grandir dans les paysages s'est tenue le 5 juillet dernier à la Cité des Paysages. Organisée conjointement par la Communauté de communes du Pays du Saintois et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, cette journée a rencontré un beau succès avec plus de 450 visiteurs venus profiter d'un programme riche et varié, proposé par plus de 25 partenaires présents.

Au fil de la journée, petits et grands ont pu participer à de nombreuses animations et activités :

- des ateliers parents-enfants favorisant la découverte et la complicité,
- des animations spécialement conçues pour les

adolescents,
 • des ateliers pratiques autour de la petite enfance,
 • et bien d'autres moments de partage autour des paysages, de la nature et du vivre-ensemble.
 Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires, associations, intervenants et bénévoles pour leur engagement, leur énergie et la richesse des propositions d'animation qui ont fait de cette journée une réussite collective.



Petite Enfance : Au coeur du métier d'assistante maternelle



Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles veillent chaque jour au bien-être, à la sécurité et à l'éveil des enfants qu'elles accueillent, tout en tissant un lien de confiance précieux avec les familles. Dans cette interview, Julie nous partage son parcours, ses valeurs et les joies d'un métier unique où bienveillance, créativité et organisation sont les maîtres mots. Un témoignage authentique qui met en lumière un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes enfants.

Quel a été votre parcours pour devenir assistante maternelle ?

J'ai d'abord effectué une demande d'agrément auprès du Conseil Départemental. Cela a impliqué plusieurs démarches, dont une évaluation de mon logement par la PMI pour vérifier que l'environnement était adapté à l'accueil de jeunes enfants. Une fois l'agrément obtenu, j'ai suivi la formation obligatoire de 120 heures, qui m'a permis d'acquérir les bases essentielles du métier : la sécurité, les gestes de premier secours, ainsi que les aspects éducatifs et juridiques de la profession.

Qu'est-ce qu'une assistante maternelle, selon vous ?

Selon moi, une assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui accueille, accompagne et veille au bien-être, à la sécurité et au développement global des enfants qui lui sont confiés.

Quels sont les différents temps forts d'une journée d'assistante maternelle ?

Parmi les différents temps forts, on retrouvera les moments d'accueil et d'échange avec les parents (essentiel pour recueillir les informations : santé, sommeil, repas, humeur...) Mais également les temps ritualisés qui peuvent être : comptines, histoires, jeux libres ou animés, repas/gouter, sieste... Ceux-ci vont permettre de structurer la journée et ainsi permettre à l'enfant de repérer les moments clés.

Qu'est-ce qui rend le métier unique ?

Ce métier est unique dans l'accueil très personnalisé des enfants avec une adaptation aux besoins individuels. Nous avons une

forte relation avec les parents (famille) via les échanges quotidiens et la confiance mutuelle que nous nous accordons. Ce travail est particulier car il accompagne les premiers pas du développement d'un enfant : la découverte, les grandes victoires, l'éveil... Voir un enfant progresser, s'ouvrir au monde, gagner en autonomie, cela donne une grande satisfaction personnelle.

Quelles sont les qualités nécessaires selon vous pour devenir assistante maternelle ?

La patience : Les enfants demandent du temps, de l'attention, il faut savoir garder son calme, même dans les situations difficiles. La bienveillance et la douceur afin que l'enfant se sente écouté, respecté et soutenu dans son développement. L'organisation, il faut gérer plusieurs enfants, des activités, les repas, les siestes, les transmissions aux parents...

La créativité afin de proposer des jeux adaptés, stimuler le langage, varier les activités (manuelles, musicales, motrices...)

Quel est le super pouvoir que vous utilisez régulièrement dans votre métier ?

Mes 6 bras ou bien mes yeux dans le dos ! Je ne pense pas avoir de super pouvoir, il faut simplement aimer notre métier et avoir un minimum d'organisation.

Quelles ouvertures avez-vous sur l'extérieur dans votre journée d'assistante maternelle ?

Je m'organise afin de sortir tous les jours avec les enfants (il arrive que la météo ne s'y prête vraiment pas !). Cela peut être simplement dans le jardin, des balades à pied dans le village, au parc de jeux dans les communes voisines. Je participe également à des activités mises en place par le RPE (Relais Petite Enfance), mais aussi des sorties à la ludothèque et la médiathèque...

Avez-vous un conseil à donner à quelqu'un qui aimerait faire ce métier ?

Je dirais qu'il est vraiment important d'aimer accompagner les enfants dans leur développement, et pas seulement aimer les «garder». C'est un métier très riche, mais qui demande de la patience, de l'organisation et une bonne communication avec les parents.



ÉVÉNEMENTS

LA VIE DU TERRITOIRE

Noël sur la colline : demandez le programme

12,13 & 14 DÉCEMBRE 2025

Noël sur la colline

Village de Noël

ENTRÉE GRATUITE

programmé

Programme

TOUT LE WEEK-END
 Vendredi 15h - 20h Samedi 10h - 20h
 & Dimanche 10h - 18h

Marché des producteurs, des artisans et des associations
 Gratiféria de jouets (dons et échanges)
 VILLAGE DE NOËL | Présence du Père-Noël
 Tombola (paniers garnis à gagner)
 Stand en partenariat avec la COVALOM et le CTJEP emballage cadeau en Furoshiki samedi et dimanche
 Petite restauration sur place par les exposants
 Exposition photos
 Espace écrivains lorrains
 Chaque jours à 17h - visite guidée aux flambeaux par l'office de tourisme

OFFICE DE TOURISME PAYS DU SAINTOIS

La Communauté de communes du Pays du Saintois vous propose

VENDREDI 12 DÉCEMBRE 15h-20h

A partir de 17h
 18h30 Inauguration officielle en présence des autorités accompagnée du chœur d'enfants Alix le Clerc Secteur paroissial Saintois-Bayonnais-Sion
 Remise des médailles du Pays du Saintois

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 10h-20h

Toute la journée Grands jeux en bois, maquillage enfants, parcours de billes géant, nombreuses animations en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays du Saintois

10h à 16h Crèche de Noël à la Basilique

17h Concert de l'Ensemble Orchestral du Pays du Saintois

20h Concert du groupe Gospel's Family

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 10h-18h

Toute la journée Grands jeux en bois, maquillage enfants, parcours de billes géant, nombreuses animations en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays du Saintois

10h à 16h Crèche de Noël à la Basilique

16h Concert Classe orchestre du collège de Vézelize



Noël sur la colline : restez informés

Noël sur la colline

programmé

programmé

programmé

Concours en ligne, informations sur les exposants, plans...
 Retrouvez l'ensemble des informations sur la marché de Noël sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux en flashant le code ou en [cliquant sur le lien](#)



OFFICE DE TOURISME

Tel : 06 15 94 67 99 (accueil Office de tourisme)
 Mail : otpaysdusaintois@outlook.fr
 Site Internet : <https://tourismepaysdusaintois.fr/>

f i



12, 13 & 14 DÉCEMBRE 2025
Vendredi de 15h à 20h
Samedi de 10h à 20h
Dimanche de 10h à 18h

Noël sur la

colline

Village
de Noël

marché d'art
et d'artisanat

ENTRÉE
GRATUITE

Sur la colline de Sion!
+ d'infos : 03 83 52 47 93

MARCHÉ - ARTISANAT - ANIMATIONS
GRATUITES - SPECTACLES - CONCERTS
TOMBOLA GRATUITE - COLLECTE DE
JOUETS - VISITE DU PÈRE NOËL

Restauration sur place - Parking gratuit

